



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 février 2025

Date de la convocation :

21 février 2025

Date d'affichage :

21 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq,

le vingt-six février à dix-neuf heures,

les membres du Conseil Municipal proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 15 mars 2020, se sont réunis, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 14

Étaient présents :

Karine KAUFFMANN, Maire

Bernard JUERY, Eric LAURENT, Manuel LEON, Eric CHANTOT,

Angéline MOYET, Apolline SCHRECK, Sylvain IGUNA, Philippe

MARTINET, Patrick FOURNIER, Cécile BITOUN, Laurence LELARGE,

conseillers municipaux.

Étaient absents :

Carla FICUCIELLO (pouvoir donné à Eric CHANTOT)

Cécile CURIEL (pouvoir donné à Apolline SCHRECK)

Geneviève PINÇON

Secrétaire de Séance : Laurence LELARGE

Délibération N° 2025 - 02

II - MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Exposé de M. LAURENT :

Conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, il appartient la création des emplois suivants pour permettre la nomination des agents inscrits aux tableaux d'avancements de grades établis pour l'année 2025.

Il est proposé au Conseil Municipal la création des emplois suivants :

- Cadre d'emploi : Adjoint administratif
Grade : 2 postes Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe
Temps de travail : 1 temps complet
1 temps non complet (10h/35h)
- Cadre d'emploi : Adjoint technique
Grade : 2 postes Adjoint technique principal de 1^{ère} classe

Mairie de Médan

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département des Yvelines • Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye • Canton de Boissy Nord
18, rue de Verdun - 78670 MÉDAN - (ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h) - Tél. : 01 39 08 10 00 - Fax : 01 39 75 23 61
Email : communedemedan.accueil@orange.fr - N° SIRET 217 803 840 000 16



99_DE-078-217803840-20250226-2025_02-DE



Temps de travail : 1 temps complet
1 temps non complet (33h30/35h)

- Cadre d'emploi : Agent de maîtrise
Grade : Agent de maîtrise principal
Temps de travail : temps complet

Délibération :

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment les articles L512-23 et suivants,

Vu le tableau des emplois,

Entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de

- CREER les emplois suivants :
- Cadre d'emploi : Adjoint administratif
Grade : 2 postes Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe
Temps de travail : 1 temps complet
1 temps non complet (10h/35h)
- Cadre d'emploi : Adjoint technique
Grade : 2 postes Adjoint technique principal de 1^{ère} classe
Temps de travail : 1 temps complet
1 temps non complet (33h30/35h)
- Cadre d'emploi : Agent de maîtrise
Grade : Agent de maîtrise principal
Temps de travail : temps complet

- ADOPTER la modification du tableau des emplois en annexe.

PRECISE que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Médan, le 26/02/2025

Le Maire,
M. KAUFFMANN

Rendu exécutoire par :

Dépôt en Sous-Préfecture le 27/02/2025

Et par publication le 27/02/2025

Mairie de Médan

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département des Yvelines • Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye • Canton de Boissy Nord
18, rue de Verdun - 78670 MÉDAN - (ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h) - Tél. : 01 39 03 10 00 - Fax : 01 39 75 23 61
Email : comunedemedan.accueil@orange.fr - N° SIRET 217 803 840 000 16

